



Du 15/07  
au 17/07

Séjour équitation  
De 4 à 6 ans



Direction ALSH

Mairie de Presles

## Table des matières

Contexte .....	11
Le séjour .....	11
Hébergement : .....	11
Les repas : .....	11
Transport : .....	12
Les activités : .....	12
Les objectifs du séjour : .....	13
Déroulement de la vie quotidienne : .....	14
Quelques informations pour les parents : .....	15
Vêtements et objets personnels : .....	15
Traitement en cours .....	15
Dossier sanitaire .....	15
Frais médicaux .....	15
Communications téléphoniques et nouvelles : .....	15
Trousseau de séjour enfants : .....	16
Documents à fournir pour le dossier d'inscription au séjour : .....	17
Annexes .....	18
Tarifs du séjour .....	18
Planning d'activités .....	19

## Contexte

La Mairie de Presles organise un séjour pour les enfants âgés de 4 à 6 ans. Il se tiendra du 15 juillet au 17 juillet 2024. Les tarifs sont à retrouver en annexe de ce dossier.

## Le séjour

Nous nous rendons au gîte du moulin de Giez à Viarmes où seront proposés des activités équestres, un grand jeu, une balade pédestre et des veillées. Les enfants pourront y découvrir le monde équestre et la vie à la campagne.

### Hébergement :

Nous avons à notre disposition un gîte avec deux grands dortoirs, des meubles de rangement pour les vêtements, un grand espace de vie, une cuisine, des sanitaires à l'étage et au rez-de-chaussée.

Les enfants seront répartis dans un dortoir composé de 12 lits (11 enfants et un adulte) et un autre dortoir de 9 lits (8 enfants et un adulte).

### Repas :

Les petits déjeuners, déjeuners, goûters et dîners seront confectionnés par les animateurs en respectant les régimes alimentaires de chacun.

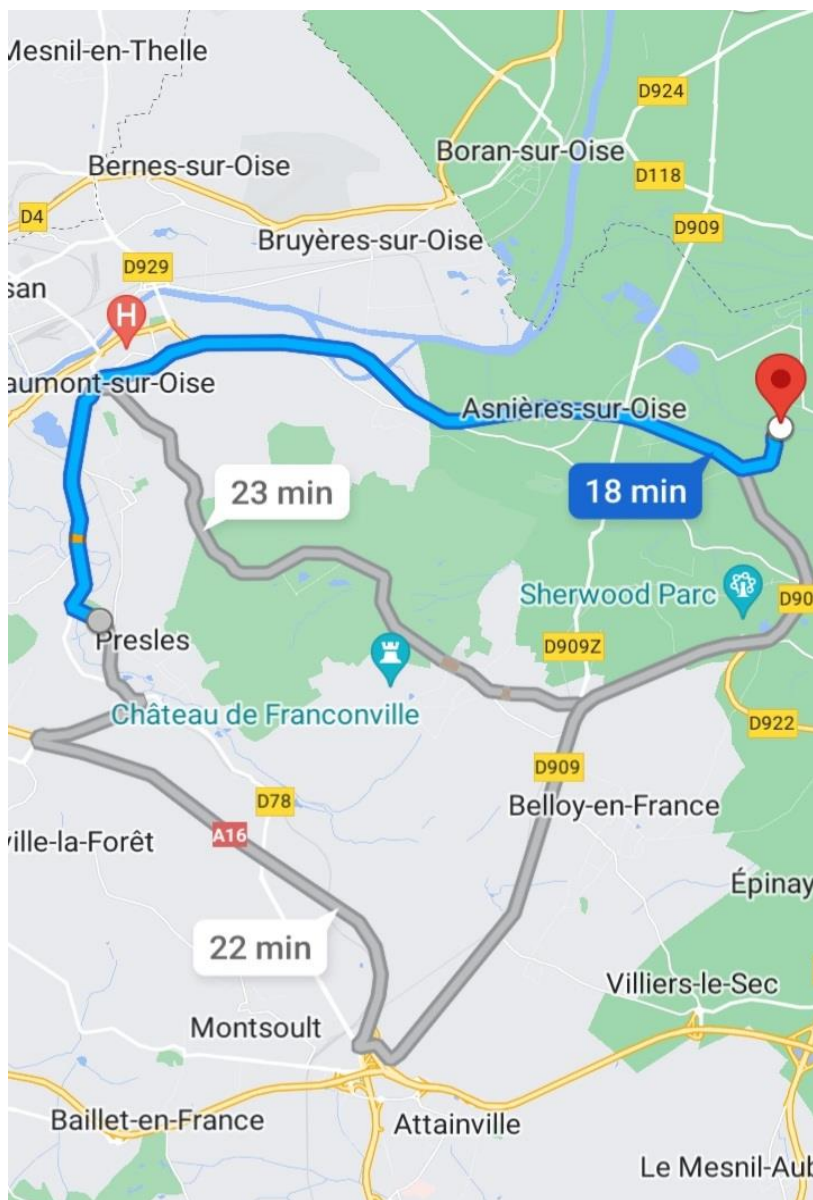
**Le pique-nique pour le lundi 15 juillet midi sera à la charge des responsables légaux.**

### Transport :

Le voyage se fera en car, il aura une durée d'environ 30 minutes.

Le départ s'effectuera au parking du CSL (14 rue de la république), le lundi 15 juillet 2022, le rendez-vous est à 8h30. Le retour sera prévu le 13 juillet 2022, à 17h00 au CSL.

Au retour du séjour, les responsables légaux peuvent venir chercher leur(s) enfant(s).



### Activités :

Pendant le séjour, les enfants pourront s'essayer à l'équitation sur des shetlands encadrés par une monitrice diplômée et profiter de la nature offerte par les nombreux hectares de la propriété.

Les animateurs organiseront également un grand jeu le mardi matin.

A cela, nous ajouterons des temps libres où seront mis à disposition des coloriages, jeux de société et ballons ainsi que des veillées mises en place par les animateurs (voir annexe). Le dernier jour, les enfants se rendront à Sherwood Parc pour finir le séjour en beauté.

### Objectifs du séjour :

Les objectifs généraux, opérationnels et les moyens de mise en œuvre :

Les 3 objectifs généraux sont en accord avec les intentions éducatives de l'organisateur et l'engagement pédagogique du directeur.

Ils sont accompagnés d'objectifs opérationnels qui permettront de les réaliser.

Les moyens de mise en œuvre vont expliquer les actions concrètes mises en place.

## 1) Favoriser la découverte de la nature

### A) Proposer pendant ce séjour des activités autour de la nature

- a) Les enfants pourront participer à des activités autour de l'équitation ;
- b) Le cadre permettra aux animateurs de créer des jeux en utilisant au maximum l'environnement.

### B) Découvrir la faune et la flore du lieu

- a) Le groupe pourra se promener en forêt pour y découvrir ce qui s'y cache ;
- b) Les enfants pourront découvrir les animaux présents sur place.

## 2) Découvrir la vie en collectivité

### A) Créer une organisation de la vie quotidienne, en favorisant le bon déroulement de la journée et la participation de tous.

- a) Sensibiliser les enfants à la vie de groupe et leur apprendre à vivre en collectivité ;

### B) Favoriser les échanges

- a) Proposer des temps d'échange concernant la vie sur le camp.

## 3) Instaurer un cadre de vacances

### A) Élargir les possibilités pour que l'enfant puisse suivre un rythme qui est le sien

- a) Organiser des réveils échelonnés qui permettront aux enfants de se lever lorsqu'ils le souhaitent ;
- b) Donner le choix de participer ou non aux veillées ;
- c) Laisser du temps personnel à l'enfant, un temps qui lui permettra de se retrouver avec ses copains.

### B) Créer des veillées et des souvenirs forts pour les enfants

- a) Mettre en place des veillées amusantes et adaptées afin que les enfants passent un bon moment ;
- b) Créer un cadre rassurant et sécurisant pour que l'enfant se sente bien et puisse créer ses souvenirs.

Déroulement de la vie quotidienne :

07h30 – 09h30	Réveil échelonné / Petit-déjeuner
9h30 – 10h	Petite toilette
10h – 11h30	Activités du matin
11h30-12h	Installation du repas
12h – 13h	Repas du midi
13h – 14h	Vaisselle, rangement, temps calme
14h – 16h	Activités de l'après-midi
16h-16h30	Goûter
16h30 – 17h30	Temps jeu
17h30 – 18h30	Douches
18h30 – 19h	Installation du repas
19h-20h	Repas du soir
20h-20h30	Vaisselle, temps jeu
20h30 – 21h	Veillée
21h-21h30	Lavage des dents, coucher

## Quelques informations pour les parents :

### Vêtements et objets personnels :

Les objets personnels sont acceptés dans la mesure où ils ne gênent pas le fonctionnement. La municipalité ne pourra être tenue responsable en cas de détérioration, de perte ou de vol.

### Traitement en cours

En cas de traitement médical en cours, joindre obligatoirement le certificat médical et l'ordonnance (ensemble P.A.I) dans l'enveloppe "départ". Un rendez-vous avec le directeur est obligatoire avant de partir. Ne jamais mettre les médicaments dans la valise de votre enfant, mais confiez-les à l'assistant sanitaire lors du départ.

### Dossier sanitaire

Votre enfant doit être muni de la fiche sanitaire (en annexe). Ne nous donnez en aucun cas le carnet de santé. Nous vous rappelons les obligations légales relatives aux vaccinations : antivariolique, antidiphthérique, antitétanique, anti poliomyélitique.

### Frais médicaux

Si votre enfant est malade ou victime d'un accident pendant le séjour, vous êtes prévenus le plus rapidement possible.

Le règlement des frais médicaux (sauf hospitalisation facturée après séjour) est effectué par le responsable du séjour. Au retour, les feuilles de maladies et les ordonnances vous seront transmises afin que vous puissiez les adresser à la Sécurité Sociale et à votre mutuelle. En signant la fiche d'inscription, vous vous engagez à rembourser la Mairie de Presles du montant des frais médicaux avancés lors du séjour.

### Communications téléphoniques et nouvelles :

Nous allons créer un groupe What's App pour vous donner des nouvelles régulièrement en mettant des photos (remplir l'autorisation pour le droit à l'image de votre enfant).

Il est demandé aux parents de ne pas appeler leur enfant afin d'éviter les appels téléphoniques pendant les activités ou veillées. En cas d'urgence ou de nécessité, l'équipe d'animation vous appellera.

**Lu et approuvé**

**Signature des parents**

## Trousseau de séjour enfants :

	Désignation	Quantité conseillée	Quantité apportée
Sous-vêtements	Slips, caleçons, culottes	4	
	Chaussettes	4	
Pour la nuit	Pyjama ou chemise de nuit	2	
	Duvet	1	
Vêtements	Short, bermuda, jean, jogging (garçon)	4	
	Tee-shirts	5	
	Shorts, jean, leggings, jogging (filles)	4	
	Vêtement de pluie	1	
	Pull ou sweat	3	
Chaussures	Baskets	1	
	Chaussons / Claquettes	1	
	Bottes (équitation ou pluie)	1	
Hygiène	Serviette de toilette	1	
	Gant de toilette	1	
	Brosse à dents	1	
	Dentifrice	1	
	Shampoing + Gel Douche	1	
Protection	Lunettes de soleil	1	
	Crème solaire Indice UV 50	1	
	Casquette, chapeau, bob...	1	
Divers	Gourde	1	
	Sac à linge sale	1	
	Sac à dos	1	
	Lampe torche + Piles	1	
	Bracelet ou nécessaire anti-moustique	1	



## Documents à fournir pour le dossier d'inscription au séjour :

Les dossiers d'inscription complets sont à rendre sous enveloppe au guichet unique ou dans la boîte aux lettres « GUP » de l'accueil de loisirs.

### Pour toute le monde :

#### Pour tout le monde :

- Fiche sanitaire dûment complétée + documents demandés
  - Photocopie des vaccins
  - Photocopie carte vitale ou attestation carte vitale
  - Attestation d'assurance responsabilité civile
  - Photocopie mutuelle si il y en a une
- PAI si il y en a un (avec documents associés)

#### Pour ceux qui n'ont pas créé de dossier au Guichet Unique :

- Attestation de la CAF pour le règlement qui sera en fonction de votre quotient familial

ATTENTION, le nombre de places étant limité, nous validerons et n'accepterons que les dossiers complets.

La priorité sera donnée aux Preslois fréquentant les structures presloises de manière régulière (ALSH, APS) et aux dossiers rendus complets.

Annulation :

En cas de désistement, un justificatif médical sera demandé, sans celui-ci, la totalité du coût du séjour sera dû. Sauf si la place arrive à être réattribuée.

**La date butoir de réception des dossiers d'inscription est le 14 juin 2024**

## Annexes

### Tarifs du séjour

Quotient familial	SEJOUR	
	PRESLOIS	EXTERIEUR**
< 710	<b>110 €</b>	143 €
< 1145	<b>123.91 €</b>	161.08 €
< 1400	<b>137.71 €</b>	179.02 €
< ou = 1900	<b>154.36 €</b>	200.67 €
>1900	<b>168.27 €</b>	218.75 €

\*\*Une majoration de 30% est appliquée pour les non-Preslois

Planning d'activités

<b>Planning des activités pour les 4/6 ans</b>			
	<b>LUNDI 11/07</b>	<b>MARDI 12/07</b>	<b>MERCREDI 13/07</b>
<b>09h00 - 11h00</b>	Arrivée au gîte (09h30)  Installation	<b>Grand Jeu</b>	Jeux
<b>11h00 - 12h00</b>		Jeux	
<b>14h00 - 16h00</b>	Equitation	Equitation	Sherwood Parc
<b>16h00 - 18h00</b>	Jeux ou balade	Jeux ou balade	Retour à Presles au CSL à 17h00
<b>20h30-21h30</b>	Veillée	Veillée	



Mairie de Presles  
78 rue Pierre Brossolette  
95590 Presles  
01 30 28 34 34  
Séjour Maternel

## Fiche sanitaire

### Informations du mineur :

Nom : ..... Prénom : ..... Sexe : Garçon / Fille

Taille : ..... Poids : .....Kg Pointure ..... Date de naissance : ..... / ..... / .....

Régime alimentaire : Classique / Sans porc / Végétarien / PAI (si oui fournir le document et les médicaments)

### Contact représentants légaux :

Tuteur 1 : ..... Tuteur 2 : .....

Lien avec le mineur : ..... Lien avec le mineur : .....

Nom : ..... Nom : .....

Prénom : ..... Prénom : .....

Adresse : ..... Adresse : .....

Commune : ..... Commune : .....

Téléphone portable : ..... Téléphone portable : .....

Téléphone pro : ..... Téléphone pro : .....

Téléphone dom : ..... Téléphone dom : .....

Email : ..... Email : .....

Je soussigné(e),....., responsable légal de l'enfant, déclare exacte les renseignements portés sur cette fiche, autorise mon enfant à participer à toutes les activités du séjour, à être transporté dans les véhicules utilisés pendant le séjour, et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes les mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de mon enfant et m'engage à payer les frais de séjour m'incombant, les frais médicaux, d'hospitalisation et d'opération éventuelle, non remboursée par la sécurité sociale. J'ai pris connaissance également que je dois souscrire une assurance individuelle accident avec assistance intégrée pour la pratique des sports et loisirs.

Aussi,

Je soussigné(e),....., responsable légal de l'enfant, autorise le club ados de Presles à effectuer des prises de vues et de son de mon Fils / ma Fille dans le cadre des activités de l'accueil de loisirs, des périscolaires et des séjours. J'autorise la diffusion de tout ou d'une partie des renseignements vidéos et sonores réalisés ainsi que des films, vidéogramme, photographie, ou produit multimédia qui en seraient issus.

Date : .....

Signature

### Tabac :

Conformément au Code de la santé publique, il est interdit de fumer dans les locaux destinés à accueillir des mineurs de moins de 16 ans en vue de servir de cadre à leurs activités collectives de loisirs ainsi que dans les locaux d'hébergement des accueils de loisirs et de vacances quand les jeunes de moins de 16 ans y sont admis. En vue de mieux gérer ce problème et d'aider votre enfant, vous pouvez si vous le souhaitez nous donner l'information suivante :  
Votre enfant fume-t-il ? (barrez la mention inutile) Non Oui

### Renseignements médicaux concernant l'enfant :

L'enfant suit-il un traitement médical pendant le séjour ?    Oui    Non

Si oui joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice).

Cause du traitement : .....

.....

.....

.....

Vaccins obligatoires			Dates des derniers rappels	Vaccins recommandés			Dates des derniers rappels
	oui	non			oui	non	
Diphtérie			.....	Hépatites B			.....
Tétanos			.....	Rubéole Oreillons Rougeole			.....
Poliomyélite			.....	Coqueluche			.....
Dtpolio / Tétracoq			.....	Autres .....			.....
BCG			.....	Autres .....			.....

**Fournir les photocopies des vaccinations notées sur le carnet de santé, sans omettre de mettre le nom de votre enfant sur toutes les photocopies.**

Sécurité sociale :

- Numéro : .....
- Caisse : .....
- Adresse complète : .....

Avez-vous une mutuelle ?    Oui    Non

- Nom : .....
- Adresse complète : ..... Tel : .....
- Numéro Adhérent : .....

Assurance responsabilité civile :

- Nom de l'assureur : .....
- Adresse complète : ..... Tel : .....
- Numéro de contrat : .....

Maladies déjà contractées (à entourer) :

Rubéole	Varicelle	Angines	Scarlatine	Rhumatisme articulaire aiguë
Coqueluche	Otites	Rougeole	Asthme	Oreillons

**Allergies :** Oui / Non    **Asthme :** Oui / Non    **Alimentaires :** Oui / Non    **Médicamenteuses :** Oui / Non

**Autres :** .....

#### Caisses Primaires de Sécurité Sociale, Mutuelles et Assurances

Fournir les photocopies de la carte vitale ou attestation de la carte vitale ainsi que de votre mutuelle et assurance responsabilité civile, sans omettre de mettre le nom de votre enfant sur toutes les photocopies.

Conformément aux articles 15 à 22 du règlement 2016/679 du Parlement Européen et du conseil du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation et de portabilité des données vous concernant.